

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

13 février 2024



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 17 janvier au 13 février 2024 au montant de 1 235 258,51 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Défaut d'assister aux séances du conseil Monsieur le conseiller Alain Lefièvre

DE DÉCRÉTER que l'empêchement d'assister aux séances du conseil de monsieur le conseiller Alain Lefièvre pour un délai plus long que 90 jours n'entraîne pas la fin de son mandat en raison d'un motif sérieux, hors de contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens de Saint-Hippolyte.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Programme de contribution de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2023

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version corrigée n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Cautionnement hypothécaire sur le lot 6 220 702 – Autorisation de signature

DE DÉCRÉTER que les honoraires professionnels sont à la charge du promoteur;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cautionnement hypothécaire et tout autre document relatif à la présente résolution.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Aménagement de luminaires dans le stationnement du parc du Grand-Héron (2024LOI02-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Les entreprises Guy Beaulieu inc.	38 680 \$
Concept'illumination	43 908 \$
Lumidaire	Aucune soumission

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Aménagement de luminaires dans le stationnement du parc du Grand-Héron (2024LOI02-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'aménagement de 5 luminaires dans le stationnement du parc du Grand-Héron à Les entreprises Guy Beaulieu inc. au montant de 38 680 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du fonds de parc et terrain de jeux;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-701-51-721.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Rénovation d'un bâtiment au parc du Grand-Héron (2024SEC02-DDP)



Bâtiment visé par les rénovations
Bâtiment dédié à l'entreposage des équipements nautiques (canoë, planches à pagaie, kayak, vestes de sécurité) et des bouées de navigation

2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Rénovation d’un bâtiment au parc du Grand-Héron (2024SEC02-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Construction F. Gagné & fils	89 620 \$
Construction G.Q.G.	98 600 \$
RénoAssistance	Aucune soumission
Massy Construction	Aucune soumission
SoumissionRénovation.ca	Aucune soumission
Construction Laroche	Aucune soumission

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Rénovation d'un bâtiment au parc du Grand-Héron (2024SEC02-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour la rénovation d'un bâtiment au parc du Grand-Héron à Construction F. Gagné & fils au montant de 89 620 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

D'ALLOUER un montant de 10 000 \$ pour l'achat de matériaux pour la construction d'une étagère;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Rénovation d'un bâtiment au parc du Grand-Héron (2024SEC02-DDP)

DE FINANCER cette dépense par une affectation du surplus accumulé;

DE DÉCRÉTER que tout solde résiduaire sera retourné à son fonds d'origine;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-701-40-722.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Aménagement de modules de jeux au parc du Grand-Héron (2024LOI05-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Eskair aménagement	121 865,27 \$
Cour à bois	191 143,00 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Aménagement de modules de jeux au parc du Grand-Héron (2024LOI05-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'aménagement de modules de jeux au parc du Grand-Héron à Eskair aménagement au montant de 121 865,27 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Aménagement de modules de jeux au parc du Grand-Héron (2024LOI05-DDP)

DE FINANCER cette dépense en partie par la subvention reçue d'Hydro-Québec pour financer ce projet et en partie par une affectation du fonds de parcs et terrains de jeux;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-701-51-721.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Acquisition d’une remorque à asphalte (2024TP14-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Novilco	43 100 \$
Insta-Mix	49 810 \$
Équipements Stinson	60 250 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Acquisition d'une remorque à asphalte (2024TP14-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'une remorque à asphalte à Novilco au montant de 43 100 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par un emprunt au fonds de roulement;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-00-724.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Achat d'éclairage du DEL (2024TP15-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Carrus Technologies	5 649 \$
Équipement SH	8 639,90 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Achat d'éclairage du DEL (2024TP15-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'éclairage au DEL à Carrus technologies au montant de 5 649 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du surplus accumulé;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Achat d'éclairage du DEL (2024TP15-DDP)

DE DÉCRÉTER que tout solde résiduaire sera retourné à son fonds d'origine;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-00-725.

**OCTROI DE
CONTRAT**

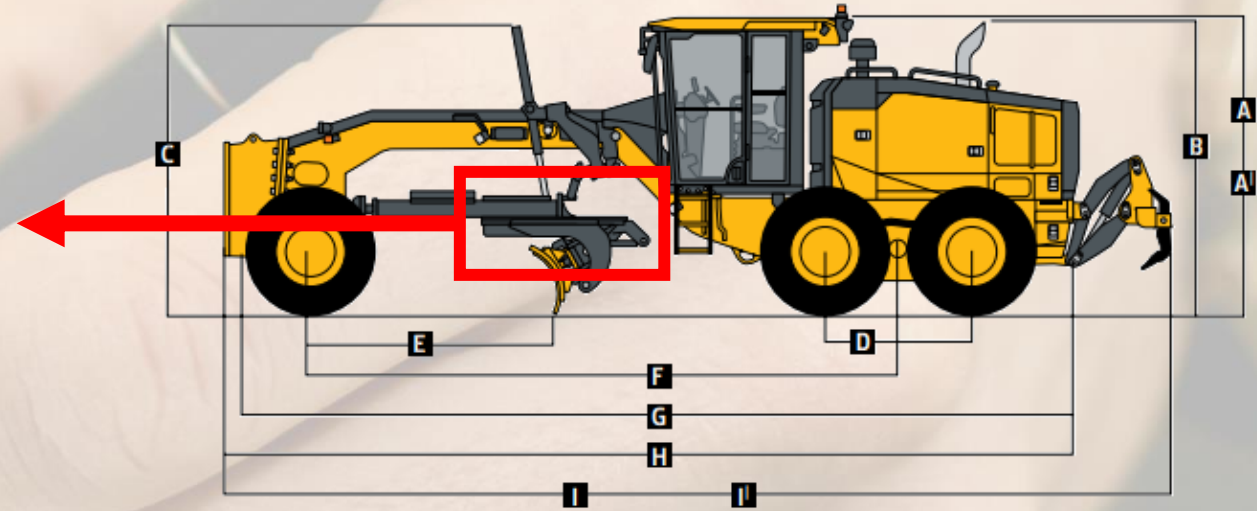


2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Octroi de contrat – Réparation de la tourelle de la niveleuse (2024TP16-CGG)

Tourelles de la niveleuse

Réparation des pièces d'usure du cercle de la lame et du châssis.



OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Octroi de contrat – Réparation de la tourelle de la niveleuse (2024TP16-CGG)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Brandt Tractor	35 499,29 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Octroi de contrat – Réparation de la tourelle de la niveleuse (2024TP16-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour la réparation de la tourelle de la niveleuse à Brandt Laval, au montant de 35 499,29 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités de la soumission de réparation;

DE FINANCER cette dépense par une affectation au budget 2024;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-320-00-525.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 739-97-04 modifiant le Règlement n° 739-97 concernant le fonds de roulement

Ce règlement a pour but d'augmenter le fonds de roulement de 500 000 \$ à même les surplus accumulés.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1244-23-01 modifiant le Règlement n° 1244-23 relatif au programme Écoprêt pour le remplacement des puisards et la mise aux normes des installations sanitaires

Ce règlement a pour but de permettre aux citoyens ayant remplacé leurs puisards ou leurs installations sanitaires non conformes après le 12 septembre 2023 de déposer une demande d'admissibilité au Programme Écoprêt.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.9 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1258-24 décrétant une dépense et un emprunt de 400 000 \$ pour l'exécution de travaux d'agrandissement du garage du Centre des loisirs

Ce règlement a pour but de procéder à l'emprunt nécessaire pour acquitter les dépenses reliées aux travaux d'agrandissement du garage du Centre des loisirs et de la vie communautaire.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.10 Adoption du Règlement n° 1252-23 décrétant une dépense de 940 000 \$ et un emprunt de 861 532 \$ pour l'exécution de travaux de réfection du réseau de bornes sèches et l'installation de deux réservoirs sous-terrain sur le territoire de la Municipalité.

D'ADOPTER le Règlement n° 1252-23 décrétant une dépense de 940 000 \$ et un emprunt de 861 532 \$ pour l'exécution de travaux de réfection du réseau de bornes sèches et l'installation de deux réservoirs sous-terrain sur le territoire de la Municipalité, lequel sera financé par une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables de la Municipalité d'après la valeur inscrite au rôle, et ce, sur une période de 10 ans.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.11 Adoption du Règlement parapluie n° 1254-24 décrétant une dépense et un emprunt de 1 925 000 \$ pour la réfection du pavage et du drainage de certaines rues situées sur le territoire de la Municipalité

D'ADOPTER le Règlement parapluie n° 1254-24 décrétant une dépense et un emprunt de 1 925 000 \$ pour la réfection du pavage et du drainage de certaines rues situées sur le territoire de la Municipalité, lequel sera financé par une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables de la Municipalité d'après la valeur inscrite au rôle, et ce, sur une période de 15 ans.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

Janvier 2024

Service	Embauche	Départ
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Culture et bibliothèque	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	1 (Remplacement d'un congé maternité de la coordonnatrice aux loisirs)	1 (Congé de maternité de la coordonnatrice aux loisirs)
Parcs et espaces verts	-	-
Sécurité communautaire	-	-
Travaux publics	-	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

3. Ressources humaines

3.2 Embauche d'une coordonnatrice des loisirs – Poste cadre temporaire à temps plein

D'EMBAUCHER madame Catherine Charbonneau au poste cadre temporaire à temps plein à titre de coordonnatrice des loisirs, rétroactivement au 19 janvier 2024, pour combler l'absence en congé de maternité de madame Mélissa Delisle, selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés cadres.

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – 31 JANVIER 2024



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 31 janvier 2024

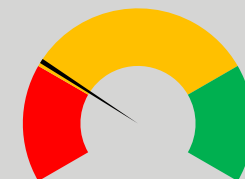
Service: TRAVAUX PUBLICS
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - janvier 2024

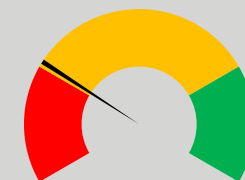
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
CHEMIN	8	3	1	3	1
DEMANDE INTERSERVICES	3	3	5	3	5
DENEIGEMENT	3	0	3	0	3
ECLAIRAGE	55	0	24	0	24
FOSSÉ	13	1	0	1	0
PONCEAU	9	0	0	0	0
SIGNALISATION	2	1	1	1	1
VOIRIE	8	1	1	1	1
Total TRAVAUX PUBLICS	101	9	35	9	35
Total	101	9	35	9	35

MENSUEL



26%

CUMULATIF



26%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activité de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIE	REMARQUE
Novembre	8,5	23,3	8	
Décembre	29,5	50,1	17	
Janvier	84	5	13	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en février

- Opération de déneigement;
- Mise à niveau des équipements et de l'inventaire;
- Ouverture de soumissions:
 - Acquisition de ponceaux et accessoires
 - Fourniture de produits de carrière
 - Location d'équipement pour travaux d'excavation

- **RAPPEL:**
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Stationnement interdit sur les chemins publics jusqu'au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h, de même que pour les stationnements municipaux jusqu'au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h.
 - Être courtois avec les entrepreneurs en déneigement.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

PERMIS

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223, chemin des Frères
Saint-Hippolyte
J0A 1A1
Téléphone: (450) 563-2305, Télécopieur: (450) 563-2367

SAINT-HIPPOLYTE

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

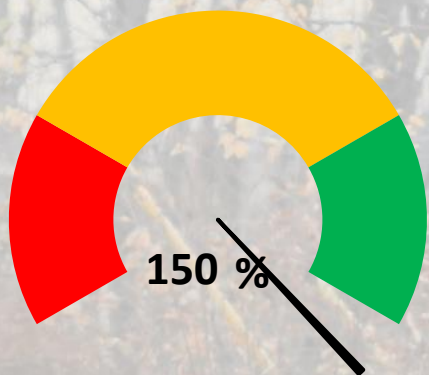
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Rénovation / amélioration résidentielle + 5 000 \$	7
Ouvrage de prélèvement des eaux	3
Renouvellement de permis	3
Lotissements	3
Chemin d'accès privé	2
Clôture	2
Construction neuve maison	2
Installation septique	2

Comparatif	Janvier 2024			Annuel		
	2024	2023	Diff.	2024	2023	Diff.
Nombre émis	33	51	- 18	33	51	- 18
Valeur totale	1 763 900 \$	2 205 700 \$	- 441 800 \$	1 763 900 \$	2 205 700 \$	- 441 800 \$
Résidences						
▪ Nombre	2	3	- 1	2	3	- 1
▪ Valeur	842 000 \$	1 340 000 \$	- 498 000 \$	842 000 \$	1 340 000 \$	- 498 000 \$
Installations septiques	2	3	- 1	2	3	- 1

5. Urbanisme

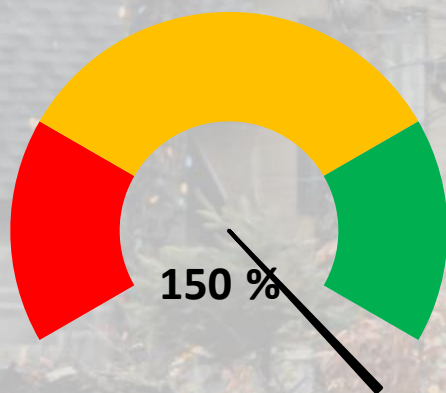
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et requêtes

REQUÊTES - **JANVIER** 2024



Reçue	2
Complétée	3

REQUÊTES - **ANNÉE** 2024



Reçue	2
Complétée	3

Requête(s) reçue(s) en janvier	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	2
Terrain	0

Requête(s) complétée(s) en janvier	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	3
Terrain	0

5. Urbanisme

5.2 Octroi d'un mandat professionnel à la firme d'avocat Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.R.L Lot 2 764 760

DE MANDATER la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.R.L afin d'entreprendre toutes les procédures nécessaires afin d'obtenir un jugement de la Cour supérieure pour régulariser la situation sur l'immeuble connu comme étant le lot 2 764 760 du cadastre du Québec et les constructions qui y sont érigées, en vertu des articles 227 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

PLAN *de* Conservation

Stratégie 5

Acquérir des connaissances supplémentaires pour assurer la protection des naturels

Objectifs

1. D'ici 2033, la qualité de l'eau de tous les lacs habités est suivie. Une bonification du programme de suivi de la qualité de l'eau de baignade est d'ailleurs prévue dès 2024. Les modifications qui seront apportées assureront un meilleur suivi de la qualité des eaux de surface dans les bassins versants des lacs;
2. D'ici 2024, un portrait du couvert végétal des bandes riveraines est réalisé grâce à une analyse géomatique;
3. D'ici 2028, notre connaissance de certains milieux naturels d'intérêt est bonifiée. Pour ce faire, le Service de l'environnement organisera des bioblitz dans les milieux naturels avec les citoyens. Un bioblitz est un inventaire intensif de la biodiversité dans un site en particulier, réalisé sur une période donnée;
4. D'ici 2025, une étude sur l'écofiscalité est réalisée.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Projet de validation des corridors écologiques des Laurentides

- Gestion du projet assurée par Éco-Corridors Laurentiens;
- Implication de nombreux partenaires:
 - Université du Québec en Outaouais;
 - Université du Québec à Montréal;
 - Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
 - Parcs nationaux du Mont-Tremblant et d'Oka;
- Projet visant à confirmer l'utilisation des corridors écologiques par les espèces animales de la région par l'installation de caméras de piégeage dans des endroits stratégiques pour détecter les espèces qui d'y déplacent;
- Contribution financière de la Municipalité de Saint-Hippolyte pour l'installation de 12 caméras sur le territoire et participer à la recherche scientifique;
- Échéancier: Avril 2024 à mars 2027.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Le Plan Nature 2030

Plan d'action dont se dote le gouvernement du Québec pour atteindre son engagement à préserver 30 % du territoire québécois.

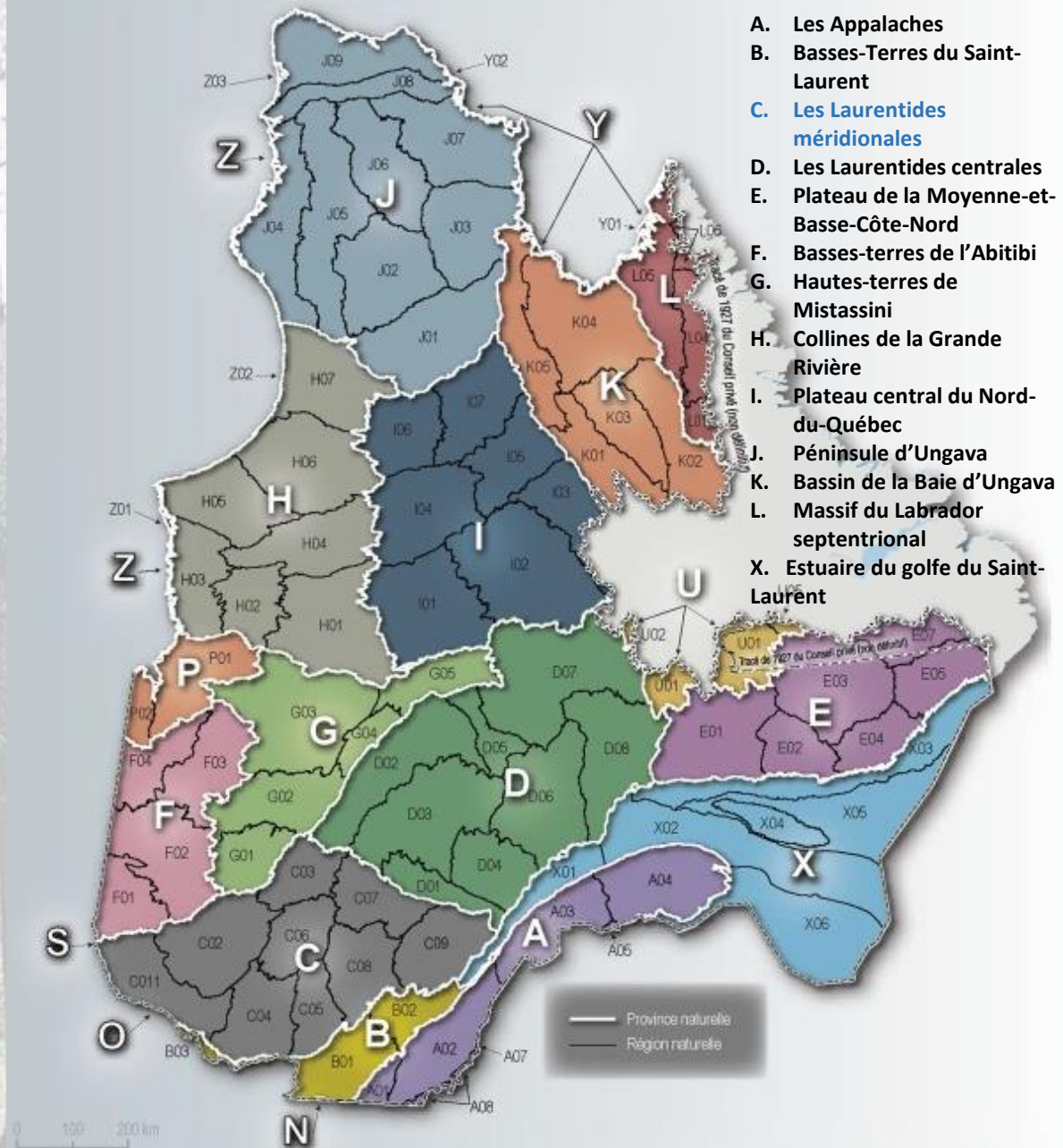


6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Les provinces naturelles du Québec

- Cadre écologique de référence défini en 13 unités territoriales représentant la diversité des écosystèmes du Québec;
- Il importe de protéger 30 % d'un échantillon représentatif de chacune des provinces naturelles
- Saint-Hippolyte se situe à l'intérieur des Laurentides méridionales (C).



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Qu'est-ce qu'un milieu humide?

Un milieu humide se caractérise par des sols régulièrement saturés en eau ou une végétation dominée par des espèces ayant des besoins élevés en eau et humidité. Les milieux humides regroupent les marais, les marécages, les étangs et les tourbières.



Milieu humide ouvert



Milieu humide fermé

6. Environnement

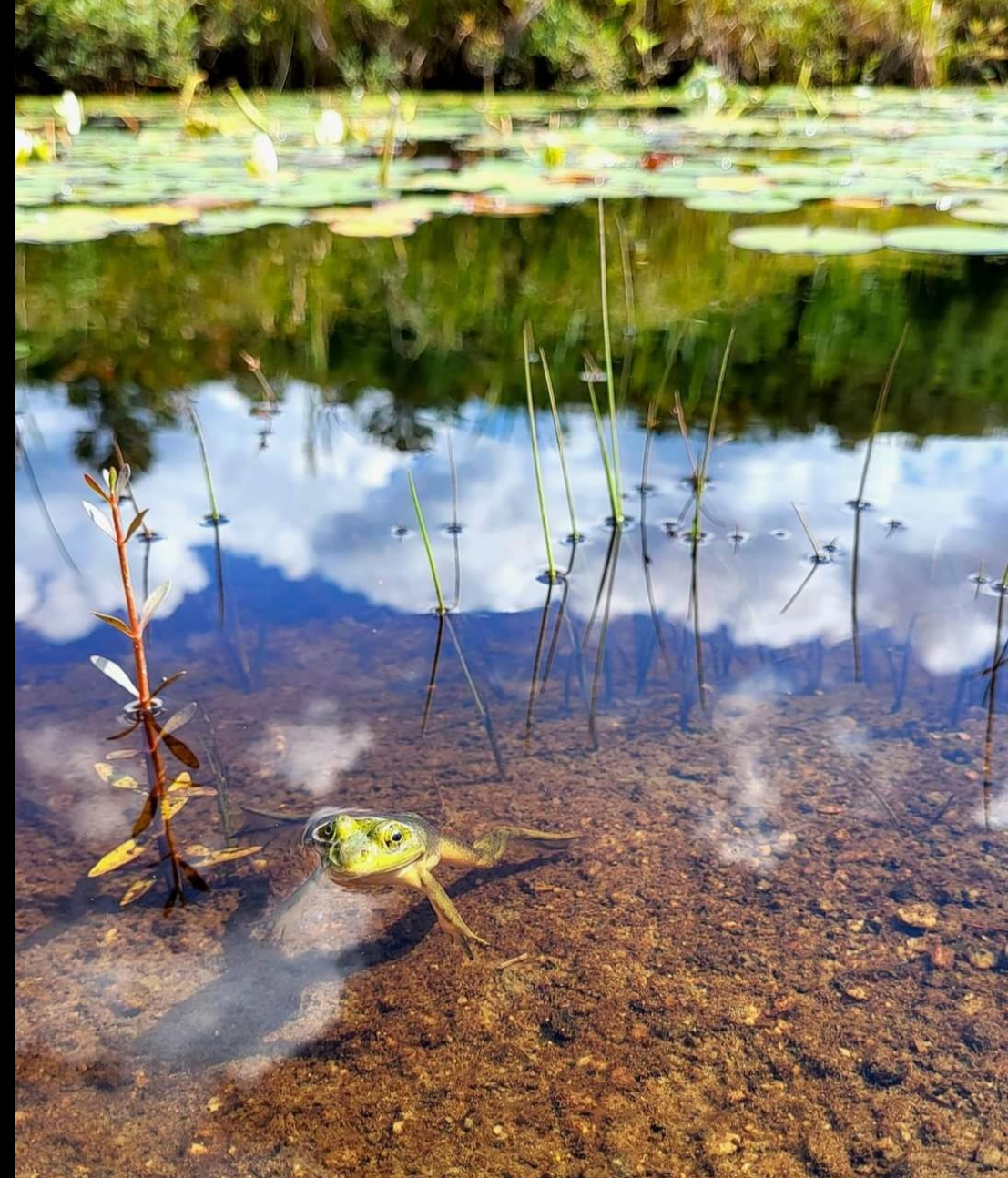
6.1 Dépôt du rapport mensuel

Réglementation municipale en matière de protection des milieux humides

Règlement de zonage n° 1171-19:

- Article 7.5.3: À l'intérieur des limites d'un milieu humide fermé sont interdits tous remblais, déblais, excavation du sol, déplacement d'humus, travaux, ouvrages et constructions.
- Article 7.5.2: Lorsque la superficie d'un milieu humide est égale ou supérieure à 500 m², une bande de protection de 15 m s'applique.

**TOUS LES MILIEUX HUMIDES SONT PROTÉGÉS,
PEU IMPORTE LEUR SUPERFICIE ET MÊME S'ILS N'APPARAISSENT PAS
SUR LA CARTOGRAPHIE DE CANARDS ILLIMITÉS.**



6. Environnement

6.2 Adoption du Plan de conservation des milieux naturels de Saint-Hippolyte 2024-2033

D'ADOPTER le plan de conservation des milieux naturels de Saint-Hippolyte 2024-2033;

DE S'ENGAGER à préserver, d'ici **2033**, les écosystèmes terrestres, humides et hydriques qui font la beauté naturelle de Saint-Hippolyte grâce à la mise en oeuvre du plan d'action du plan de conservation de la Municipalité, ainsi qu'aux efforts de conservation et d'adaptation face aux changements climatiques;

DE S'ENGAGER à encadrer, selon l'échéancier prévu au plan d'action du Plan de conservation, tous les usages, dont le développement, de manière à conserver nos milieux naturels pour assurer l'accès à la nature et la préservation de la biodiversité;

DE S'ENGAGER à inciter, d'ici **2033**, les collectivités environnantes à se joindre au mouvement régional visant la protection, la restauration et la connectivité des milieux naturels;

DE S'ENGAGER à protéger légalement **au moins 30 %** du territoire de Saint-Hippolyte.

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

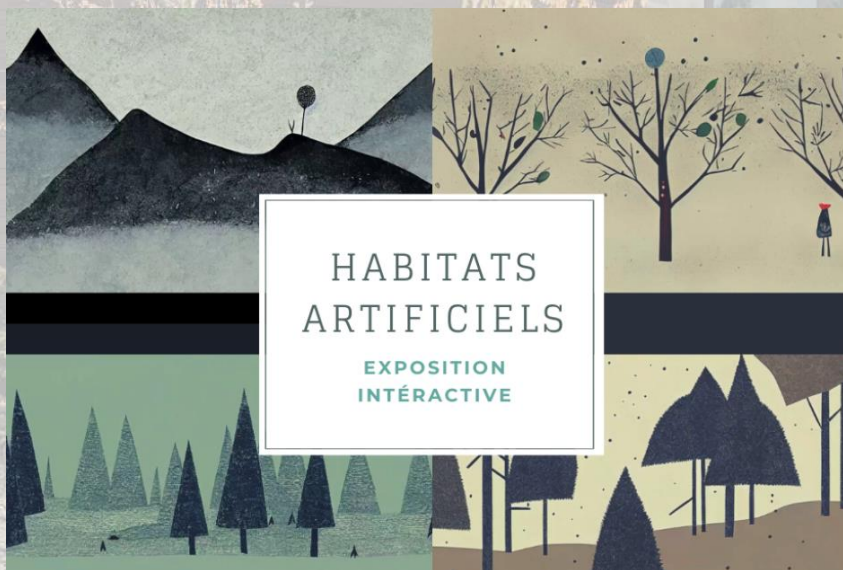
BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Exposition *Habitats artificiels* de Samuel Charrois

L'exposition *Habitats artificiels* est toujours en cours jusqu'au 15 février. Depuis le vernissage du 11 janvier, près d'une centaine de personnes ont participé à cette exposition qui propose une expérience unique alliant des compositions sonores et des animations visuelles.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Je m'emballe pour toi - Bibliothèque

Je m'emballe pour toi est un concept de livre surprise pour les abonnés adultes. Ils peuvent choisir un ou plusieurs livres emballés. Ces documents sont sélectionnés avec pour thème la Saint-Valentin donc l'amour et l'amitié. Sur chaque livre est inscrit un petit mot doux.

L'activité se déroule du 1^{er} au 17 février.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – **Activités à venir**

FEV

16

Vernissage - exposition Paysages montagnes de Sonia Vibert

Bibliothèque – 17 h

FEV

22

Conférence sur l'équilibre hormonal féminin

Bibliothèque – 18 h

7. Culture et bibliothèque

7.2 Achat de livres et de documents multimédias pour la bibliothèque municipale - Année 2024

D'AUTORISER l'achat de livres et de documents multimédias pour la bibliothèque pour l'année 2024, auprès des librairies agréées suivantes pour un montant de 94 000 \$ plus les taxes applicables :

- Librairie Renaud-Bray;
- Librairie Sainte-Thérèse;
- Coopsco des Laurentides;
- Librairie Carcajou;
- Librairie Le Sentier;
- Rabais Campus.

DE FINANCER cette dépense par une affectation du budget de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-702-30-672.

7. Culture et bibliothèque

7.3 Renouvellement de la convention de services

Centre régional des services aux bibliothèques publiques des Laurentides

DE RENOUVELER l'entente annuelle avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides au tarif de 2,58 \$ par habitant, pour un montant de 30 000 \$ plus les taxes applicables;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-702-30-970.

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

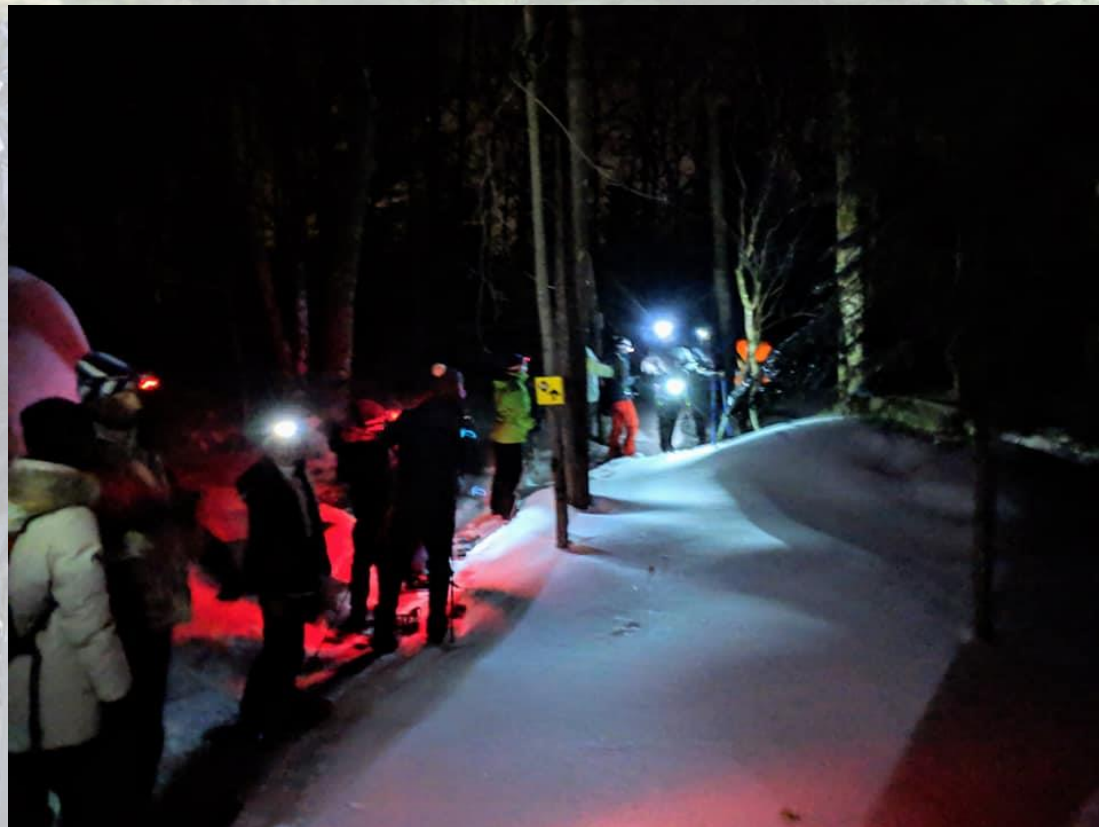
BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Randonnée nocturne en raquettes

La 7^e édition de la randonnée nocturne en raquettes s'est tenue le samedi 27 janvier dernier. Le taux de participation affichait complet avec 75 raquetteurs qui ont participé à des randonnées de 1, 3 et 5 kilomètres. Comme le veut la tradition, les participants se sont ensuite réunis autour d'un goûter et d'un breuvage chaud autour du feu.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Patinoires et sentiers hivernaux

L'état des patinoires s'est nettement amélioré avec les températures un peu plus froides de janvier. Ainsi, les familles peuvent profiter du sentier de glace désormais éclairé en soirée. À noter que le vestiaire du Centre des loisirs et de la vie communautaire est accessible jusqu'à 21 h lorsque le sentier de glace est ouvert.

Malgré le peu de neige tombée depuis le début de l'hiver, les sentiers de ski et de raquette sont également en excellent état.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

ANIMAUX DE COMPAGNIE et plateaux sportifs extérieurs

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes avec vos animaux de compagnies sur nos plateaux sportifs extérieurs

Merci de votre compréhension et de votre collaboration!



IMPORTANT



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Session de cours

La session de cours de groupe d'hiver a débuté le lundi 22 janvier.

Au total, ce sont 422 personnes qui se sont inscrites à une programmation comprenant 30 cours différents.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – **Activités à venir**

FEV

16

Conférence Aîné avisé

Centre des loisirs et de la vie communautaire - 10 h

FEV

17

Souper groupe social Amico

École des Hauteurs

FEV

24

Atelier sur les semis

Centre des loisirs et de la vie communautaire – 10 h

MAR

02

Souper dansant Club de l'Âge d'Or

École des Hauteurs

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Feu de résidence

Un incendie majeur s'est déclaré au 103, 202^e Avenue le 3 janvier dernier. À l'arrivée des pompiers, l'embrasement généralisé a été constaté. Les villes de Prévost et Saint-Jérôme ainsi que la Municipalité de Sainte-Sophie sont venues prêter main-forte aux équipes sur place. L'incendie a nécessité l'intervention d'une pelle mécanique.

Le rapport de recherche de la cause et des circonstances d'incendie est toujours en cours.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

4^e pompier de jour

Le 22 janvier dernier, l'équipe d'intervention de jour a accueilli un 4^e pompier. Cet ajout permet d'offrir aux citoyens un meilleur temps de réponse de jour, en plus d'être maintenant conforme à la norme NFPA 1500 en termes de combat incendie et de santé et sécurité au travail.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois – le chauffage au gaz

Chaque année, nettoyez les compartiments de réglage, les brûleurs et les tuyaux de circulation d'air de l'appareil. Référez-vous au guide du fabricant qui peut recommander un nettoyage plus fréquent de l'appareil.

- Après le nettoyage, remplacez l'écran de sécurité du foyer avant de remettre l'appareil en marche.
- N'utilisez pas un foyer au gaz avec des portes de verre si ce matériau est fendu ou brisé.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement les filtres de l'appareil de chauffage pendant la saison de chauffage.
- Faites ramoner votre cheminée de foyer au mazout au moins 1 fois par année, au printemps ou à l'automne. Communiquez avec un professionnel de ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires.
- Les appareils de chauffage au gaz naturel ou au propane ne nécessitent généralement pas de ramonage, mais vous devez les faire inspecter chaque année. Il peut être nécessaire de les faire ramoner si vous remarquez une accumulation de créosote.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2024	2023
Interventions incendie	38	391
Premiers répondants	17	180
Total	55	527

Nature des interventions	Janvier 2024
Entraide	6
Sauvetage	1
Feu de débris	1
Feu de cuisson	1
Feu de bâtiment	2
Système d'alarme en opération	8
Accident	11
Assistance aux ambulanciers	1
Branches en contact avec des fils	1
Vérification préventive	3
Désincarcération	1
Installations électriques	2
Premiers répondants	17
Total	55

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

NAUTIQUES ET SUR GLACE	
Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	3
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	1

TERRESTRES	
Types d'intervention	Nombre
Nuisance	10
Animal	1
SPCA	2
Enquête Airbnb	1
Enquête diverse	2
Privé	0
Environnement	1
Urbanisme	0
Insalubrité	1
Suivi dossier	30

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Sécurité routière et changements climatiques

Faites preuve de vigilance!

Temps doux en journée/Temps froid en soirée

La température peut varier rapidement.

Il peut arriver, sur les grandes routes en campagne, même pendant de belles journées ensoleillées, de voir une fine neige qui ondule d'un côté à l'autre de la route. C'est un signe qu'il y a présence de **glace noire**. La formation de celle-ci résulte de la neige qui recouvre la chaussée, qui fond par l'effet du soleil et qui forme ensuite une mince couche de glace. Les automobilistes peuvent facilement perdre le contrôle de leur véhicule en présence de **glace noire**.

✓ Pour votre sécurité, gardez vos distances et faites preuve de prudence!



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rappel important!

La présence de glace sur les étangs et les lacs ne signifie pas qu'elle est assez solide pour la marche ou toute autre activité.

La couleur de la glace peut vous indiquer son épaisseur:

- la glace bleue transparente est la plus solide;
- la glace blanc opaque ou la glace de neige est à moitié aussi solide que la glace bleue transparente. Elle se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace;
- la glace grise n'est pas sécuritaire. Sa couleur indique la présence d'eau.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Évitez l'accumulation de neige et de glace!

La glace accumulée en bordure des toits peut représenter un danger pour les personnes. Ainsi, la pluie qui s'ajoute à la neige fait fondre cette neige peut provoquer l'effondrement des toitures et des balcons.

Nous invitons les propriétaires de bâtiments à :

- Vérifier si la neige accumulée sur leur propriété représente un risque.
- Procéder au déneigement le cas échéant.
- Cette tâche devrait être confiée à des spécialistes, car le déneigement d'une toiture comporte des risques, comme la proximité d'installations électriques.



PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

